**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D’ENSEIGNEMENT**

**Fondements, réalités et perspectives**

**de l'économie sociale**

**ENSEIGNEMENT superieur de type court**

DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUE ET DE GESTION

|  |
| --- |
| **CODE : 71 57 05 U32 D2** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 décembre 2019,**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| **Fondements, réalités et perspectives**  **de l'économie sociale**  **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**
   1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d’enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.
  1. **Finalités particulières**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* de situer l'économie sociale dans son champ conceptuel et d'en définir les principes fondateurs;
* de situer les différentes composantes de l'économie sociale et de mesurer leur imbrication.

1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
   1. **Capacités**

*Sur base de documents (textes, cartes, tableaux …) traitant de thématiques relatives au fonctionnement du circuit économique,*

*dans le respect des règles et usages de la langue française,*

* présenter un travail écrit personnel respectant une méthode rigoureuse et scientifique, dans lequel l’étudiant devra :
* analyser une problématique abordée et poser une question de départ ;
* proposer une hypothèse de travail dans au moins un des domaines suivants :
* gestion,
* économie,
* droit civil, commercial ou social
* communication
* interpréter des données quantitatives sous forme de graphiques et/ou de tableaux ;
* répondre de manière claire, concise et argumentée aux questions qui lui seront posées.
  1. **Titre pouvant en tenir lieu**
* soit un diplôme de bachelier ou de master dont la liste est définie et tenue à jour par le Gouvernement, après consultation de l’ARES (Académie de Recherche et d’Enseignement Supérieur),
* soit un diplôme délivré en Communauté flamande ou germanophone similaire à un diplôme contenu dans la liste dont question supra,
* soit un diplôme étranger reconnu équivalent à un diplôme contenu dans la liste dont question supra.

1. **ACQUIS D’APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable :**

*à partir d’un état des lieux de l’économie sociale et étant sensible à la charte de l’économie sociale actualisée,*

* de proposer une représentation logique et structurée de réseaux d'organisation et d'intervention de l'économie sociale via des outils existants.

*à travers un fait économique et social développé au cours,*

* d'identifier et de critiquer les politiques économique et sociale, leurs instruments et leurs sphères d’application ;
* d’identifier les rapports sociaux évoqués.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

* le degré de cohérence du raisonnement ;
* le niveau de logique et de structuration de la représentation ;
* le niveau du sens de la critique.

1. **PROGRAMME**

L’étudiant sera capable de :

* 1. **en «Approche méthodologique de l’économie sociale»**

*à partir d’un état des lieux de l’économie sociale et étant sensible à la charte de l’économie sociale actualisée,*

* de positionner l'économie sociale au plan de la philosophie économique et sociale dans son contexte historique ;
* d’expliciter les concepts économiques et sociaux mis en jeu ;
* de se positionner de manière critique ;
* d’identifier les résistances au changement dans un contexte donné ;
* de mettre en perspective l'économie sociale dans sa relation avec son environnement immédiat (par exemple : champs d’activités, etc.) ;
* de démontrer et de justifier les apports spécifiques de l'économie sociale à l'économie dite traditionnelle (besoins identifiés, éventuelles contradictions) ;
* d’établir l'économie sociale comme un acteur économique à part entière ;
* d’identifier les règles relationnelles et de fonctionnement de l’économie sociale.
* d'identifier les outils et les réseaux de l'économie sociale et les articuler en une architecture logique.
  1. **en « Approche méthodologique de l’environnement économique de l'entreprise »**

*à travers une approche globale de faits économiques et sociaux,*

* d'identifier les politiques économique et sociale pertinentes, leurs instruments et leurs sphères d’application ;
* d’identifier le bassin d’activité économique locale par référence à son environnement (développement local, sous-régional et régional) ;
* mettre en évidence l’intégration européenne et l’impact de pays émergents dans ce contexte ;
* de caractériser les rapports sociaux au sein de l’entreprise d’économie sociale ;

1. **CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Sans objet

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| * 1. **Dénomination du cours** | Classement | Code U | Nombre de périodes |
| Approche méthodologique de l’économie sociale | CT | F | 16 |
| Approche méthodologique de l’environnement économique de l'entreprise | CT | F | 16 |
| * 1. **Part d’autonomie** | | P | 8 |
| **Total des périodes** | |  | **40** |